

QU'EST CE QUE LA MÉDIATION FAMILIALE ?

La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial, axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans laquelle un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision - le ou la médiateur·trice familial·e - favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.



PUBLIC VISÉ

La formation est ouverte aux candidat·es remplissant l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau 5 (Bac+2) des formations sociales visées à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles ou des formations des professionnelles mentionnés au titre 1 à 7 du code de la santé publique ;
- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau 5 (Bac+2) et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans les champs de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique éducatif ou psychologique ;
- justifier d'un diplôme national au moins de niveau 6 dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques.

LES CHAMPS D'INTERVENTION

Toutes les modalités de l'union, et notamment mariage, concubinage, PACS.

La situation des liens intergénérationnels dans leur diversité.

Toutes les situations de rupture telles que décès, séparation, questions patrimoniales.

Les situations familiales à dimension internationale.

Les situations familiales concernées par la protection de l'enfance.

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée : 595 heures dont 105 heures de stage. La formation se déroule sur une période maximum de 18 mois. Rythme : 1 semaine par mois (35 heures).

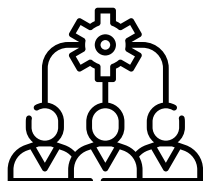
FORMATION THÉORIQUE

1 unité de formation principale portant sur le processus de médiation et l'intégration des techniques de médiation : 315 heures. 3 autres Unités Contributives ainsi que de la méthodologie de mémoire :

Droit (63 h)



Sociologie (35 h)



Psychologie (63 h)



+

Méthodologie du mémoire (14 h)



FORMATION PRATIQUE

Stage de mise en situation dans un service de médiation familiale pour une durée de 105 heures en discontinu.

ACCOMPAGNEMENT VAE

Possibilité de VAE : Conformément aux textes en vigueur, un parcours personnalisé est proposé à chaque candidat·e pour l'accompagnement des dossiers VAE et/ou des formations spécifiques correspondant à leur cursus et à leurs besoins dans le cadre de la formation continue.

SÉLECTION

Les candidat·es à la formation de médiateur·trice familial·e font l'objet d'une sélection comprenant :

- une étude de dossier
- un entretien portant sur l'expérience, les motivations et le projet professionnel.

TARIF ET MOYENS DE FINANCEMENT

Coût de la formation : 7000€ (+ 100€ de frais de sélection).

Moyens de financement :

- financement dans le cadre de la formation professionnelle continue à partir d'une convention avec l'employeur
- financement réalisée dans le cadre d'un **C.P.F.** (Compte personnel de formation)
- financement payée sur ses fonds propres

Une convention précisera l'engagement du financement avant le démarrage de la formation et les conditions de paiement.

Renseignements et inscriptions :

par mail : contact@ediacformation.com

par téléphone : **03.88.14.42.90**

par courrier :



9 rue du Verdon

67100 Strasbourg

Tél : 03.88.14.42.90

Mail : contact@ediacformation.com

www.ediacformation.com/

Facebook : facebook.com/DIACONESSSES/



“Les Diaconesses de Strasbourg”

Qualiopi
processus certifié
Actions de formation

